

### Edito : S'engager dans la réforme de son école.

La réforme du collège est le point d'orgue d'un changement des pratiques professionnelles initiées dès l'école élémentaire. À cet égard les programmes des cycles 1, 2, 3 et 4 ont été pensés ensemble, formant un tout cohérent et impliquant une **formation** tout au long de la scolarité, conformément à la réécriture récente du socle commun. L'objectif étant que chaque élève puisse trouver, à commencer par l'école élémentaire, un accompagnement personnalisé, un passage facilité d'une année de scolarisation à l'autre, d'un cycle à l'autre. Se former dans cette perspective est donc vraiment d'actualité.

Bernard HUBERT, Directeur ISFEC Normandie

### Une équipe de formateurs à votre service

Au regard du projet éducatif spécifique de l'Enseignement catholique qui promeut « l'accompagnement personnalisé », l'ISFEC Normandie a réuni une dizaine de formateurs pour s'emparer des textes de la réforme du cycle 1 jusqu'au cycle 4, en comprendre l'esprit, et concevoir des modules de formation qui permettront très concrètement de l'aborder sereinement. Nous sommes à votre service, dans le respect de votre projet d'école, pour accompagner vos équipes dans ce changement important. Avançons ensemble pour le bien de tous, des élèves et des professeurs. Les **appels à projets** sont une bonne occasion de se mettre au service de cette dynamique.  
Vincent LEMIERE, Responsable Formation

### Une réforme, plusieurs entrées

**La nouvelle conception du cycle 1** donne une plus grande unité à l'école maternelle et en fait une « école à part entière ». Celle-ci vise le développement intégral de l'enfant en s'appuyant sur les apprentissages fondamentaux : parler, lire, écrire mais aussi compter et manipuler les premiers objets mathématiques. D'autres objectifs sont pris en compte : développer son corps, sa motricité, se socialiser que l'école maternelle a pour mission de solliciter et de structurer pour une scolarité réussie.

**La réforme des programmes scolaires, du cycle 2 au cycle 4**, est attentive à associer au référentiel de compétences un référentiel de « situations, d'activités, de ressources ». Se former à la mise en place de tâches et de situations complexes est donc de plus en plus pertinent pour aborder le programme en articulant les concepts disciplinaires entre eux en lien avec le **socle commun de connaissances, de compétences et de culture**. Dans ce cadre des modules sur la programmation, la progression, la conception de séquences disciplinaires ou pluridisciplinaires (croisements interdisciplinaires) pourront être proposés. Tous ces apprentissages sont à coordonner, ce qui oblige à se poser diverses questions : quelle cohérence ? Quels moyens horaires ? Quelles progressions ? Quels dispositifs de



régulation ? À travers ces questions, il s'agit d'interroger la liberté pédagogique du professeur, sa capacité d'innovation.

**La question de l'évaluation** : Avec le socle commun l'évaluation porte sur la **maîtrise progressive des compétences** et ce dès l'école maternelle. Dans cette perspective : Quelles formes d'évaluation ? Quelle place pour la note ? Quel suivi des progrès des élèves ? Quelle trace pour les élèves et les familles : cahier de vie, bulletins, livret de compétences ? Quels dispositifs d'aides et de remédiation ?

**Les pratiques pédagogiques** vont de pair avec la réforme de l'école. L'accompagnement personnalisé suppose de développer des stratégies de différenciation pédagogiques, d'organisation particulière du travail des élèves, de mise en place du travail coopératif, du tutorat, du travail en groupe, afin de favoriser en même temps le travail autonome et l'accompagnement personnalisé. La maîtrise de toute cette palette de moyens pédagogiques peut renforcer la dynamique d'apprentissage et la motivation des élèves. La démarche de projet sera également une thématique intéressante à aborder.

**La place des Environnement Numérique de Travail ou des TICE**. Ces outils, utilisés en relation avec les dispositifs retenus, ne peuvent que renforcer et augmenter l'autonomie des élèves et la qualité de leur investissement dans les apprentissages. Ils visent également à initier les élèves à un nouveau langage.

**La relation entre l'école et le collège** est renforcée à travers la conception du cycle 3. Une formation avec les professeurs du collège le plus proche permettra de développer une culture professionnelle partagée.

D'un côté la réforme est commune à toutes les écoles et présente des invariants. De l'autre chaque école est unique de par son histoire, de par les élèves accueillis. C'est pourquoi une formation ne sera réellement efficace que si elle est ajustée à chaque établissement. **L'ISFEC Normandie est disponible** pour concevoir et réaliser avec vous, en fonction de vos besoins prioritaires, les modalités de formation les plus appropriées. Lionel BONEF, Régis GAUDEMER, Jean-Marie LECONNÉTABLE, Formateurs ISFEC Normandie.

